



Communication sur le progrès en matière de bonnes pratiques

Le 19 novembre 2014,

PIERCAN inscrit la responsabilité sociale et environnementale au cœur de sa stratégie de développement, comme une garantie d'innovation et de pérennité.

Depuis 2005, PIERCAN s'est engagée dans une démarche de développement durable, afin d'anticiper et de répondre aux besoins de ses clients, ainsi qu'à ceux des acteurs liés à l'entreprise (salariés, voisinage, institutions).

Ainsi en novembre 2012, Piercan a obtenu le label RSD² par la Région et la DREAL de Basse-Normandie, preuve de l'engagement et de la mise en œuvre des principes du Développement Durable.

Je m'engage par la présente déclaration à apporter le soutien de la Société PIERCAN SAS aux dix principes du Pacte Mondial.

Droits de l'homme

Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence

Nous avons investi dans une nouvelle unité de production en remplacement d'une autre, devenue obsolète.

Ce nouvel équipement a permis de mieux répondre aux besoins des marchés actuels et de sécuriser le poste pour réduire la pénibilité du poste :

- ☐ Diminuer le niveau de bruit généré par les équipements.
- ☐ Eliminer les odeurs résiduelles liées au process de fabrication
- ☐ Améliorer l'ergonomie du poste pour les opérateurs

Droit du travail

L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

Reconversion d'un travailleur handicapé :

Un ouvrier de l'entreprise PIERCAN a subi un accident de la vie en 2011, à l'issue d'un long arrêt maladie de plus d'1 an, il a été déclaré inapte à son poste et reconnu travailleur handicapé.

Vu son profil investi, sérieux, dynamique et ayant un bon contact, nous avons décidé de lui proposer un poste de chef d'équipe.

Ainsi de 2012 à 2013, avec l'aide de la Médecine du Travail, l'AGEFIPH et de la SAMETH, à 37 ans, il a repris une formation pour acquérir de nouvelles compétences. Le salarié vit cette évolution comme une grande chance.



Cette reconversion a fait l'objet d'une remise de prix d'exemplarité par l'AGEFIPH, en novembre 2014.

Environnement

A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

En 2013-2014, en partenariat avec l'ADEME, l'entreprise a commandé une étude auprès du cabinet conseil Eco-Engineering, sur la valorisation de nos déchets ultimes en élastomères.

L'objectif était d'identifier les débouchés novateurs pour les rebuts de nos produits.

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

En conclusion, les élastomères que nous utilisons ne peuvent pas être réutilisés pour fabriquer de nouveaux produits, de par leur composition.

Toutefois, nous allons étudier les avantages et inconvénients environnementaux de valorisation énergétique pour nos déchets..

Lutte contre la corruption

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Nos commerciaux en France et à l'export n'acceptent pas de cadeaux ou de services en échange d'une décision commerciale.

De même qu'aucun de nos fournisseurs n'est gratifié de cadeaux ou de services.